

PAR COURRIEL

Québec, le 2 septembre 2025



Objet : Suivi de votre demande d'accès aux documents – N/Réf. : M67850

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès à l'information et aux documents reçue le 12 août 2025, visant à obtenir :

« Je souhaite obtenir copie de tout document ou renseignement relatif à la classification touristique antérieure de cet établissement (7459, Coteau du Lac, Saint-Damien (Québec)), incluant :

- 1. Demandes d'enregistrement ou de classification déposées pour « Chalet du Lac Matambin ».*
- 2. Certificats de classification et cotes en étoiles.*
- 3. Rapports d'inspection et de conformité.*
- 4. Correspondance ou avis officiels envoyés au propriétaire/exploitant.*
- 5. Toute mention d'interruptions, suspensions ou annulations de classification.*
- 6. Données sur les périodes de validité et dates précises de délivrance/expiration.»*

Au terme de nos recherches, nous vous informons que le ministère du Tourisme détient certains des documents recherchés. Vous les trouverez en pièce jointe.

...2

Prenez note qu'en vertu des articles 53 et 54 de la *Loi sur l'accès*, les renseignements personnels présents dans ces documents ne peuvent être communiqués.

En terminant, sachez qu'il vous est possible de demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la décision qui vous est communiquée par la présente. Vous trouverez ci-annexé une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

Le responsable de l'accès aux documents,

Frédéric Desjardins

FD/gv

p.j. Avis de recours
295251_20170216_Ouverture
295251_20170510_TB
295251_20171002_Resultat
295251_20181009_Fermeture

A-2.1 - Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

Article 53

Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

- 1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation;
- 2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29; 2021, c. 25, a. 8

Article 54

Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent, directement ou indirectement, de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110; 2021, c. 25, a. 10.

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télec : (418) 529-3102

MONTREAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196
Télec : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).



Date de création du formulaire
16-02-2017 12:15

1. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 Appellation

Chalet du Lac Matambin

Adresse complète

7459, chemin Côteau-du-Lac
St-Damien J0K 2E0
Canada

1.5 Téléphone principal (pour réservation)

[REDACTED]

art. 54

1.6 Téléphone secondaire

[REDACTED]

art. 54

1.9 Courriel de l'établissement

lacmatambin@gmail.com

2. CATÉGORIE / UNITÉS D'HÉBERGEMENT

2.1 Choisissez une catégorie d'établissement

Résidence de tourisme

Chalet(s)

1

3. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT

3.1 Type de détention (cocher)

Propriétaire

3.2 L'entité propriétaire ou locataire est une

Personne physique

3.3 Nombre de propriétaires

2

Propriétaire 1 - Genre

Mme.

Propriétaire 1 - Nom et prénom

El Koussa, Rim

Propriétaire 2 - Genre

M.

Propriétaire 2 - Nom et prénom

Mazeris, Sylvain

Adresse complète

[REDACTED]

art. 54

3.9 Téléphone principal

[REDACTED]

art. 54

3.10 Téléphone secondaire

[REDACTED]

art. 54

3.12 Courriel de l'exploitant

[REDACTED]

art. 54

3.13 Possédez-vous un contrat de mandat émis par l'exploitant vous autorisant à présenter la présente demande d'attestation en son nom ?

Non

REPRÉSENTANT

3.25 Nom du représentant

Mme. El Koussa, Rim

3.26 Courriel du représentant

[REDACTED] art. 54

3.28 Langue de correspondance

Français

3.27 Téléphone du représentant

[REDACTED] art. 54

3.29 Adresse de correspondance

Identique à l'adresse de l'exploitant

4.1 DATE DE DÉBUT DES ACTIVITÉS

01-03-2017

4.2 Comment avez-vous entendu parler de la CITQ?

Organisme (municipalité, ATR, etc.)

Le formulaire d'ouverture a été rempli par (Inscrivez nom et prénom):

El Koussa Rim

Une confirmation du formulaire d'ouverture sera envoyée à cette adresse courriel:

[REDACTED] art. 54



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Le 10 mai 2017

Madame Rim El Koussa

art. 54

N/Réf. : Établissement n° 295251

Appellation : CHALET DU LAC MATAMBIN

Adresse : 7459, chemin du Coteau-du-Lac, Saint-Damien

Objet : Attestation de classification provisoire et trousse de bienvenue

Madame,

La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) vous souhaite la bienvenue.

Nous avons bien reçu et validé tous les documents requis pour l'ouverture de votre dossier de classification.

En attente de recevoir la visite du classificateur, une attestation de classification provisoire de la catégorie « résidences de tourisme vous est émise pour l'établissement mentionné ci-dessus.

Selon l'article 14 du Règlement sur les établissements touristiques, cette attestation doit être affichée à la vue du public, à l'entrée principale de l'établissement ou, s'il s'agit d'un ensemble mobilier ou immobilier, à l'endroit destiné à l'accueil ou à l'enregistrement de la clientèle touristique.

Veuillez trouver également dans la trousse ci-jointe :

le guide de classification de votre catégorie d'établissement,

cet ouvrage de consultation contient tous les critères d'évaluation s'appliquant à votre établissement et des explications importantes sur le fonctionnement de la classification.

Nos guides sont le fruit des nombreuses recherches et consultations menées régulièrement auprès du milieu et du public voyageur. Voilà pourquoi nous

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489

info@citq.qc.ca • www.citq.info

1010, rue De Séigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

aimerions vous rappeler que sa reproduction est interdite, en tout ou en partie, à moins d'une autorisation écrite et préalable de notre part.

des bulletins *info CITQ*,

outils à valeur ajoutée qui offrent une foule de renseignements sur la classification et sur les enjeux reliés à la gestion d'un établissement d'hébergement touristique. Notre site Internet comporte en outre un espace réservé exclusivement aux exploitants. Pour accéder à celui-ci, vous aurez besoin de votre numéro d'établissement (295251) et de votre numéro d'exploitant (721609) comme mot de passe.

La CITQ a également mis sur pied des services de scénarisation qui peuvent vous aider à atteindre le niveau de classement recherché. Pour en savoir davantage sur ces services, communiquez avec Mme Marilyne Bernasconi votre agente de relations avec les exploitants en composant le 450 679-3737 (Montréal et les environs) ou le 1 866 499-0550 (aucuns frais), poste 237. Elle sera heureuse de répondre à vos questions sur la classification de votre établissement.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

Dans l'espoir que vous obtiendrez tout le succès espéré, nous vous prions d'accepter, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,



art. 54

Michel Rheault

MR/ca

ATTESTATION DE CLASSIFICATION PROVISOIRE

CHALET DU LAC MATAMBIN

CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT: Résidences de tourisme

DATE D'EXPIRATION: 31 décembre 2018



La présente doit être affichée en tout temps à la vue du public durant sa période de validité et doit être remplacée aussitôt que l'exploitant reçoit le panneau permanent qui suit la visite de classification.

Tourisme
Québec 

Le 2 octobre 2017

CHALET DU LAC MATAMBIN
MADAME RIM EL KOUSSA

art. 54

Objet: Résultat de classification — Établissement 295251

Madame,

Vous trouverez ci-joint la fiche-résultat de la visite de classification de votre établissement. Votre établissement est classé **3 étoiles**.

Vous pouvez interjeter appel de ce résultat dans les 30 jours suivant la date de la présente lettre. Vous pouvez demander la marche à suivre à votre agent ou la consulter dans la zone réservée aux exploitants du www.citq.info.

Nous vous rappelons que pour vous prévaloir de la possibilité d'en appeler du résultat, vous ne devez avoir apporté aucune modification, amélioration ou rénovation tant que nous n'aurons pas effectué de contre-visite de votre établissement.

Pour toute information relative aux résultats, veuillez communiquer avec Marilyne Bernasconi, au poste 237. La CITQ offre également des services à valeur ajoutée, comme des lettres de détails, des visites intérimaires ou des visites de scénarisation. Veuillez-vous adresser à votre agent.

Si votre classement demeure le même et qu'il n'y a pas de modification au nom de votre établissement, votre panonceau, tenant lieu d'attestation ministérielle, demeure valide et doit continuer d'être affiché à la vue du public. Sinon, un nouveau panonceau vous sera transmis. Si votre établissement est visité pour la première fois, vous devrez afficher le panonceau fourni à la vue du public. La prochaine visite de classification aura lieu moins de deux ans après la date de la présente visite.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,

art. 54

Michel Rheault
p.j.

RÉSULTAT DE VISITE — RÉSIDENCE DE TOURISME

Nom de l'établissement: CHALET DU LAC MATAMBIN
 Adresse de l'établissement: 7459, chemin du Coteau-du-Lac, Saint-Damien (Québec) J0K 2E0
 Numéro de l'établissement: 295251
 Nombre d'unités: 1

CLASSEMENT

3 étoiles

GROUPES	UNITÉS	SECTIONS	NIVEAU SECTIONS	NIVEAU UNITÉS
Lac Montanbin				
	Lac Montambin			3
		SECTION 1 : LES CHAMBRES	3	
		SECTION 2 : LES SALLES DE BAINS	2	
		SECTION 3 : L'ESPACE REPAS	3	
		SECTION 4 : LE SALON	3	
		SECTION 5 : L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE	3	
		SECTION 6 : LES SERVICES, INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS	5	

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
 info@citq.qc.ca • www.citq.info
 1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

VOTRE FORMULAIRE DE CESSATION/ABANDON D'ACTIVITÉS

Date de création du formulaire

09-Oct-2018 14:58

1. Numéro d'établissement

295251

2. Numéro d'exploitant

721609

3. Coordonnées de l'établissement

Chalet du Lac Matambin
7459, chemin Côteau-du-Lac
St-Damien
Canada

4. Confirmation de cessation d'exploitation

01-10-2018

5. Raison de la fermeture (Exemple : Maladie, vente, location à long terme, etc.)

Mise en vente

6. Nom de l'exploitant ou de son représentant

Rim El Koussa

Je m'engage à enlever mes enseignes, cesser toute publicité démontrant que j'exploite un établissement d'hébergement touristique et, le cas échéant, détruire mon attestation de classification (panonceau) ainsi que ses copies s'il y a lieu.

- Oui, je m'engage

Formulaire rempli par:

Rim El Koussa

*** Votre courriel:**

[REDACTED]

art. 54